

Exposition philatélique internationale

DU 7 AU 17 JUILLET 1989 - PARC DES EXPOSITIONS DE PARIS



BICENTENAIRE DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE
ET DE LA DÉCLARATION DES DROITS DE L'HOMME ET DU CITOYEN

Bloc-souvenir gommé et dentelé de format vertical 143 x 130
 Composé de 4 timbres de formats horizontaux 48 x 36,85
 Réalisé par Alain Rouhier d'après une peinture anonyme
 de la fin du XVIII^e siècle conservée au musée Carnavalet
 Impression mixte offset - taille-douce

Au terme de six jours de discussions souvent âpres, fut votée, le 26 août 1789, une "Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen, décrétée par l'Assemblée nationale et acceptée par le roi". L'influence de ce texte fondamental, en France et dans le monde, n'est guère contestable : on sait les louanges et condamnations qu'il devait susciter. Sans doute, l'idée de "droits naturels" avait cours dans les milieux cultivés. Il est vrai aussi que l'exemple américain fut influent : certaines colonies anglaises, venant d'acquérir leur indépendance, avaient adopté une Déclaration des droits. Mais le texte français de 1789, s'il n'échappe pas à cet "air du temps", a réussi à se distinguer par une originalité de fond et de forme, rehaussée d'un message allégorique, grâce à la présentation officielle, depuis lors "classique", du panneau d'époque révolutionnaire.

Tout d'abord, la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen a une portée universelle et intemporelle. Bien que sa proclamation eût lieu "sous les auspices de l'Être suprême", elle n'est pas un exposé métaphysique mais un ensemble de "principes simples et incontestables", formant "la base de toute espèce de société". Aussi la Déclaration nie-t-elle l'absolutisme et les privilèges, l'arbitraire judiciaire, l'intolérance religieuse. Elle confirme la nécessité de la séparation des pouvoirs, fonde dans la nation entière le principe de souveraineté et exprime nettement la légitimité de la propriété.

En ce qui concerne la forme, les rédacteurs recherchèrent délibérément un style précis et concis, "à la portée de tous les esprits", afin que la Déclaration devienne "un catéchisme national".

Enfin, le message allégorique donne du relief au texte : la France, sous les traits d'une jeune femme, vient de briser ses chaînes, tandis que la Loi, aux ailes d'ange, montre de sa main gauche le texte de la Déclaration et, de sa droite armée du sceptre, l'œil suprême de la Raison qui perce les nuages de l'Erreur, selon la symbolique des temples maçonniques.

C'est dans cet achèvement que Michelet devait reconnaître, dans la Déclaration de 1789, "le vrai génie de la Révolution".

Le bloc-souvenir constitue l'émission philatélique majeure du Bicentenaire de la Révolution française et de Philexfrance 89.